Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_060-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Anne TESSIER-PETARD, Philippe TREMOUREUX, Nathalie LE BOULICAUT, Yann JOUBIOUX, Brigitte LE GALO, Odile DELACROIX-HOCHET, Rémi AMAR, Nathalie COURTRAI, Marie-Dominique JACQUIS, Dimitri TOQUET, Christian LE MENACH
Etaient absents excusés Mme Brigitte LE GALO qui a donné procuration à Mme Anne TESSIER-PETARD, Mme Odiel DELACROIX-HOCHET qui a donné procuration à Mme Nathalie LE BOULICAUT, M Dimitri TOQUET qui a donné procuration à Mme Marie-Dominique JACQUIS, M Christian LE MENACH qui a donné procuration à M Philippe TREMOUREUX

Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents :7 Votants : 11
Secrétaire de séance : Yann JOUBIOUX

Délibération n°2025-12 / 060 – Mise en place d'un système de sécurité à l'école publique Gustave Siné

Rapporteur : Mme la Maire

Le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur la mise en place d'un système de sécurité renforcé pour l'École Publique Gustave Siné, en particulier pour la zone de la garderie périscolaire.

L'objectif principal est de renforcer la sécurité des élèves et du personnel, notamment durant les heures de garderie, et d'assurer une meilleure maîtrise des accès au site, afin de se conformer aux exigences de sécurité et aux plans anti-intrusion en vigueur.

Le dispositif envisagé comprend :

- L'installation d'un système d'ouverture à distance pour le portail principal.
- L'installation d'un visiophone permettant d'identifier les personnes avant l'accès.

Trois entreprises ont été contactées pour la réalisation de devis mais seulement deux nous ont transmis une réponse.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil :

- **Approuve** l'engagement de la dépense nécessaire à la mise en place du système de sécurité.
- **Retient** l'offre de la société Atlantique Portail Automatique pour un montant total de 5 656.40€.
- **Autorise** Madame le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à cette commande et à l'exécution des travaux.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215602053-20251219-2025_060-DE

- **Engage** toutes les démarches nécessaires pour solliciter des subventions auprès des organismes de l'État et des collectivités territoriales. En particulier, il est souligné la possibilité de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour 2026, dans son volet "Sécurité", en déposant un dossier de demande de financement avant fin janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 16/12/2025
La Maire
Anne TESSIER-PETARD

Secrétaire de séance
Yann JOUBIOUX



